



Compte rendu du Conseil municipal du 15 septembre 2016

Concernant le presbytère de Bruéjols, le Conseil paroissial local ayant officiellement donné son accord, le Conseil a validé la régularisation du titre de propriété de l'ensemble immobilier figurant au cadastre sous le n°C153 à l'association diocésaine de Rodez. L'arrêté de projet de modification du PLU a été entériné par le Conseil. Les modifications visent une évolution des zones agricoles et naturelles au lieu-dit Régis, à Cantemerle, dans le bourg de Clairvaux ainsi que des adaptations partielles du règlement. Une enquête publique sera organisée prochainement en vue de valider officiellement ces modifications. Afin de pouvoir mobiliser des financements de la région Occitanie, dans le cadre de l'opération bourg-centre, le Conseil a donné son accord pour la signature d'une convention visant à transférer la maîtrise de l'opération à la communauté de communes (maîtrise d'ouvrage déléguée). Une délibération a été votée offrant la possibilité à la commune de payer exceptionnellement des heures supplémentaires à ses agents. Suite à une sollicitation concernant la pose des compteurs Linky, le Conseil a reconnu que leur mise en place s'inscrivait dans un objectif de meilleure gestion du réseau électrique et d'économie d'énergies, ces nouveaux compteurs pouvant constituer un outil de suivi précis de nos consommations. Toutefois, le Conseil a souhaité mettre en avant le principe de précaution en raison de l'entrée du courant porteur en ligne (CPL) sur le réseau domestique qui pourrait entraîner des problèmes sanitaires et / ou nuire au bon fonctionnement des appareils ménagers, du risque d'intrusion abusive dans nos vies personnelles et de l'implantation d'un concentrateur à proximité immédiate de l'école. Enfin, pour information, le terrain communal situé au-dessus de l'ancienne école de Bruéjols a été officiellement vendu. A noter que le 10 novembre prochain, le CCAS organisera un après-midi destinée aux plus âgés de la commune. Cette année, le thème retenu est « les jeux pour tous ».
